**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand

**Band:** 89 (1962)

Heft: 6

**Artikel:** Propos du vignoble

Autor: Mat.

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-232844

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

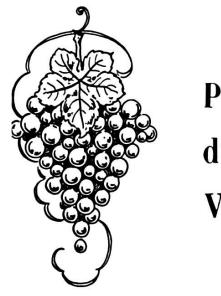
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



## Propos du Vignoble

En cette fin de janvier, les vignerons ont commencé à tailler. Le temps très doux de cet hiver les ont engagés à ne pas trop se presser, le froid pouvant revenir brusquement. On risquerait alors de refaire les fâcheuses expériences de 1956

Les journaux ont annoncé dernièrement que le vignoble suisse diminue d'année en année. En effet, partout dans le pays, sauf en Valais et dans quelques petits vignobles de la Suisse occidentale, la superficie des vignes, telle une peau de chagrin, se rétrécit de plus en plus. Et pour cette vigne « rétrécie » il est toujours plus difficile de trouver de la main-d'œuvre.

Le paysan aussi connaît les mêmes soucis que le vigneron. Même en offrant de gros prix, on a de la peine à trouver des ouvriers italiens ou espagnols, venus remplacer les gens du pays qui se détournent du travail de la terre. Heureusement que nous les avons!

Il y a cinquante, soixante ans, la main-d'œuvre se recrutait dans le pays. Au moment des fossoyages, les Savoyards venaient renforcer l'effectif indigène. Je les revois encore avec leur grande ceinture rouge. J'entends encore ce citoyen d'outre-Léman, dire à mon père:

« Dites, patron, vous planterez les bâtons pendant que je ferai les corridors! »

Mon Savoyard n'aimait pas planter les échalas, car si la pointe de l'échalas était émoussée ou mouillée, ou se cassait brusquement, la tête du fossoir ne vous manquait pas les doigts.

Les effeuilleuses venaient de la campagne voisine. Quant aux brantards et aux vendangeuses, ils arrivaient du canton de Fribourg. D'une année à l'autre on se donnait rendez-vous. Et c'est ainsi que pendant vingt ans, trente ans, parfois plus, les mêmes personnes venaient dans les mêmes maisons. Elles étaient de la famille.

Autres temps, autres habitudes. Nous ne disons pas autres problèmes car, à en croire de vieux documents, il n'y a rien de nouveau sous le soleil. Un exemple : les lignes suivantes d'une brochure éditée il y a quelques années par l'Office de propagande des vins vaudois :

En août 1761, on craignait déjà la mévente. Si l'on n'y prend garde, les vins abonderont à un tel point qu'ils deviendront une non-valeur. On luttait contre la multiplication des vignes et (tenez vous bien) contre l'abus de la quantité de fumier qu'on y mettait. Cet abus est remarqué depuis longtemps et notre sage gouvernement (il s'agissait alors de L.L.E.E.) a ordonné, par divers arrêts, de ne plus planter de nouvelles vignes et même d'extirper celles qui avaient été plantées des certaines époques. Leurs Excellences de Berne, envers lesquelles on était extrêmement respectueux et poli n'étaient pas beaucoup mieux suivies que notre Conseil d'Etat.

A deux siècles de distance, ou presque, on voit surgir les mêmes difficultés et les mêmes problèmes. Cela doit nous incliner à quelque sérénité.

Mat.